



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

ville : fonctionnement

Question écrite n° 74355

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc appelle l'attention de M. le ministre délégué à la ville sur l'important rapport de la Cour des comptes relatif à la politique de la ville, rendu public le 25 février 2002. Ce rapport déplore les difficultés d'évaluer cette politique face à l'imprécision de ses objectifs, à la dilution dans l'ensemble des politiques de l'Etat et au risque de banalisation avec l'élargissement de son champ d'intervention à tous les sujets. La Cour des comptes recommande de déterminer clairement des objectifs de résultats concrets, critiquant, sous couvert d'une politique partenariale, la complexité des systèmes de contractualisation et l'instabilité des procédures. Il lui demande de lui préciser la nature, les perspectives et les échéances de son action ministérielle s'inspirant de ce constat.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74355

Rubrique : Ministères et secrétariats d'etat

Ministère interrogé : ville

Ministère attributaire : ville

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 mars 2002, page 1505